

# CS AG2S - Certificat de Spécialisation Animation-gestion de projets dans le secteur sportif

Financement	
Formation professionnelle continue	
Non conventionnée / sans dispositif	
Organisme responsable et contact	
IRSS philippe mongodin 02.41.62.19.97 contact@irss.fr	
Accès à la formation	
Publics visés :	
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)	
Sélection :	
Dossier Entretien	
Niveau d'entrée requis :	
Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)	
Conditions d'accès :	
• Avoir son Baccalauréat, professionnel, technologique ou général • Justifier d'un certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois avant l'inscription. • Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour crime ou délit (code du sport L219-9)	
Prérequis pédagogiques :	
Non renseigné	
Contrat de professionnalisation possible ?	
Non	

## Objectif de la formation

- Construire son projet professionnel en lien avec le sport • Améliorer sa connaissance des environnements sportifs associatifs et/ou marchands • Améliorer ses connaissances des publics sportifs, savoir s'y confronter et s'y adapter • Développer des compétences professionnelles pour l'accueil, l'animation et la mise en place de projets dans les structures sportives • Préparer son entrée en BPJEPS • Prendre en compte les spécificités des publics et de la structure d'exercice • Mettre en œuvre un projet d'animation • Gérer un projet dans le secteur du sport

## Contenu et modalités d'organisation

Unité 1 : Prise en compte des spécificités des publics et de sa structure d'exercice a) Communiquer dans les situations de la vie professionnelle • Adapter sa communication aux différents publics • Produire des écrits professionnels • Promouvoir les projets et actions de la structure b) Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté • Repérer les attentes et les besoins des différents publics • Définir les enjeux et les démarches adaptées en fonction des publics • Garantir l'intégrité physique et morale des publics c) Contribuer au fonctionnement d'une structure • Se situer dans la structure • Situer la structure dans différents types d'environnements • Participer à la vie de la structure Unité 2 : Mise en œuvre d'un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure a) Concevoir un projet d'animation • Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction de la structure, de ses ressources et du public accueilli • Définir les objectifs et les modalités d'évaluation • Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet b) Conduire un projet d'animation • Planifier les étapes de la réalisation • Animer et gérer un groupe dans le cadre du projet • Procéder aux régulations nécessaires c) Évaluer un projet d'animation • Utiliser les outils d'évaluation adaptés • Produire un bilan et le présenter • Identifier les perspectives d'évolution du projet Unité 3 : Participer à la gestion des projets de la structure a) Assurer le cadrage d'un projet • Élaborer tout ou partie d'un cahier des charges • Planifier les étapes du projet et sa logistique matérielle • Assurer la veille réglementaire et technique b) Promouvoir un projet • Informer et proposer une prestation annexe • Gérer les relations avec les partenaires • Participer à l'élaboration du plan de communication c) Clôturer un projet • Signaler et suivre les dysfonctionnements • Produire des états budgétaires et financiers • Participer à l'évaluation

... Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

## Validation(s) Visée(s)

Certificat de spécialisation animation-gestion de projets dans le secteur sportif -  
Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

### Suite de parcours

L'obtention du CS AG2S vaut équivalence avec les unités capitalisables 1 et 2 des BPJEPS spécialités éducateur sportif. Pour entrer en BPJEPS, le candidat devra réussir les TEP de la spécialité choisie. Poursuite de parcours et débouchés Le titulaire d'un CS AGSS pourra exercer diverses missions • Fonctions d'administration ou de gestion de projets • Fonctions de gestion d'événements • Fonctions d'organisation dans les secteurs économique du sport

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00394306	du 16/09/2024 au 29/08/2025	Bordeaux (33)	IRSS SPORT BORDEAUX		Non éligible	
00394307	du 16/09/2024 au 29/08/2025	Poitiers (86)	IRSS SPORT ETABLISSEMENT DE POITIERS		Non éligible	
00394308	du 16/09/2024 au 29/08/2025	Royan (17)	IRSS SPORT ROYAN		Non éligible	
00537281	du 29/08/2025 au 30/06/2026	Bordeaux (33)	IRSS SPORT BORDEAUX		Non éligible	

<b>00542505</b>	du 29/08/2025 au 30/06/2026	Royan (17)	<b>IRSS SPORT ROYAN</b>	Non éligible	
<b>00537282</b>	du 29/08/2025 au 30/06/2026	Poitiers (86)	<b>IRSS SPORT ETABLISSEMENT DE POITIERS</b>	Non éligible	
<b>00607694</b>	du 29/08/2025 au 30/06/2026	Bordeaux (33)	<b>IRSS SPORT BORDEAUX</b>		
<b>00607695</b>	du 29/08/2025 au 30/06/2026	Poitiers (86)	<b>IRSS SPORT ETABLISSEMENT DE POITIERS</b>		
<b>00607696</b>	du 29/08/2025 au 30/06/2026	Royan (17)	<b>IRSS SPORT ROYAN</b>		
<b>00647957</b>	du 01/09/2026 au 30/06/2027	Bordeaux (33)	<b>IRSS SPORT BORDEAUX</b>	Non éligible	
<b>00647958</b>	du 01/09/2026 au 30/06/2027	Poitiers (86)	<b>IRSS SPORT ETABLISSEMENT DE POITIERS</b>	Non éligible	
<b>00647959</b>	du 01/09/2026 au 30/06/2027	Royan (17)	<b>IRSS SPORT ROYAN</b>	Non éligible	